VAUCLUSE.FR

SOCIÉTÉ

Vieillissement de la population, perte d'autonomie et dépendance à l'horizon 2030 en Vaucluse

Étude conjointe du Conseil départemental de Vaucluse et de l'INSEE Paca pour préparer l'avenir

Publié le 11 octobre 2019



Si « Gouverner c'est prévoir, alors cette étude sur le vieillissement est un véritable outil d'anticipation au service du Conseil départemental de Vaucluse".
Maurice CHABERT
Président du Conseil départemental de Vaucluse

Première en région, une étude réalisée conjointement par le Conseil départemental de Vaucluse et l'INSEE Paca, livre les grandes tendances sur le vieillissement de la population dans le département à l'horizon 2030.

- **1/3 de la population du Vaucluse âgé de 60 ans ou plus à l'horizon 2030**

Dans le Vaucluse, comme en France, et même plus qu'en France désormais, la population vieillit. Les générations nombreuses du baby-boom arrivent aux âges avancés. Avec elles, de grands enjeux de société comme de politiques publiques sont appelés à prendre une part croissante dans les années à venir.

Chef de file des politiques de solidarité sur son territoire, le Conseil départemental de Vaucluse a placé ces enjeux au cœur de ses préoccupations.

Cette étude, conduite conjointement par le Conseil départemental de Vaucluse et l'INSEE Paca, part de la réalité actuelle pour établir des projections chiffrées à l'horizon 2030.

- Elle aborde le vieillissement de la population du Vaucluse et des conditions de vie de nos seniors.
- Elle s'intéresse à la question de la perte d'autonomie des personnes âgées en envisageant d'une part, les personnes âgées fragilisées par le vieillissement, d'autre part, les personnes âgées dépendantes percevant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- Elle se penche sur «la silver économy» et sur son potentiel d'emplois dans le Vaucluse.

Pour appréhender le vieillissement de la population et ses conséquences sur la santé et la vie quotidienne, deux populations ont été considérées par l'étude :

- La première est issue de deux enquêtes conduites par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère des Solidarités et de la Santé.

Elle regroupe l'ensemble des personnes âgées de 60 ans ou plus (seniors) présentant des niveaux d'incapacité modérés ou sévères, désignées comme population en perte d'autonomie.

- La seconde, dans une approche administrative, est constituée des personnes dépendantes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie gérée par le Conseil départemental.

Télécharger l'étude

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09